LA TRÊVE DE DIEU

SOMMAIRE

La France empoisonnée 1
L'activité juridique 3
La Trêve de Dieu menacée 4
Tromperie sur la marchandise 5
Appel du C.D.S / Liberté, égalité, fraternité. 8
Les autocollants à diffuser ..... annexe

BP 167 - 92805 PUTEAUX CEDEX - FRANCE
Email : trdd@trdd.org - Site : www.trdd.org

«Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, (...) qui tiennent le doux pour amer, et l'amer pour doux !» (Isaïe 5:20)

LA FRANCE EMPOISONNÉE

Depuis l'été 1999, nous avons observé de nombreux mauvais coups contre le droit à la vie. Ces coups sont d'une extrême gravité ; ils sont symptomatiques du passage de notre pays dans une nouvelle ère de barbarie, conséquence normale de la loi d'avortement de 1974, et cela doit nous amener à des réflexes nouveaux.
Il n'y a désormais plus en France de communauté civile (la communauté impliquerait des valeurs communes) et nous devons apprendre à nous comporter comme une minorité opprimée mais agissante, car nous ne devons pas accepter le découragement : de nouvelles orientations doivent être prises si nous voulons la victoire, qui nous est promise.

L'arrogance au pouvoir

1) Martine Aubry s'est fait faire un rapport (le rapport Nisand) qui reprend en gros les revendications des eugénistes en France et aux États-Unis depuis des années :

- suppression de l'autorisation parentale pour avorter une mineure,
- allongement de 2 semaines du délai légal pour avorter (12 semaines au lieu de 10 après fécondation),
- obligation pour les hôpitaux publics d'assurer un "service" continu d'avortement,
- suppression de la clause de conscience par le biais d'une discrimination à l'embauche des chefs de service en gynécologie.

Elle a donc annoncé en été 99 son intention de déposer un projet de loi, en utilisant les arguments éculés dont le planning nous rebat les oreilles depuis des années. Il semble que ce projet de loi devrait ressurgir pendant l'été 2000 (tout le monde sera en vacances).

2) Les associations pro-vie sont l'objet de persécutions judiciaires et autres. C'est notre cas (voir article sur ce sujet plus loin) et nous ne sommes pas les seuls : l'association Droit de Naître avait organisé une pétition contre le rapport Nisand. Le pouvoir s'est alors livré à un exercice de diabolisation stalinienne envers cette association (DDN serait l'émanation d'une secte et des injures antisémites, qu'on ne nous a pas montrées, seraient inscrites sur les pétitions).
Ces agressions visent à masquer l'arrogance et le totalitarisme : le 5 août 99, Aubry déclarait qu'elle ne voulait débattre de son projet qu'avec ceux qui étaient d'accord avec elle, illustrant ainsi sa conception totalitaire de la « démocratie ».

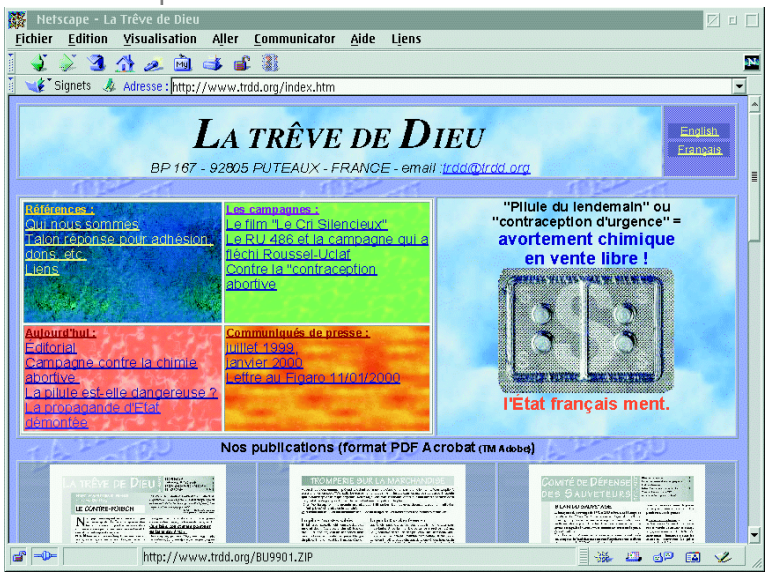

La page d'accueil du site Internet de La Trêve de Dieu

3) La pilule dite du lendemain a été mise en vente dans les pharmacies de France. L'une d'entre elles peut même s'acheter sans ordonnance. Aubry a trouvé une filière pour fourguer cette drogue : les lycées et collèges, au mépris des parents et de la conscience des personnels ! Or il s'agit de drogues abortives, dont la prise est dangereuse même pour la mère. L'État français montre ainsi qu'il ne respecte même pas sa propre loi (la loi Neuwirth de 1967 qui rend obligatoire l'ordonnance d'un médecin pour la délivrance de tels produits).

4) L'ONU continue ses pressions eugénistes : sous couvert de féminisme, à l'occasion du cinquième anniversaire de la conférence du Caire, de nouvelles agressions sont en cours : suppression de la clause de conscience, imposition de l'avortement comme un droit dans les pays du Tiers-Monde où c'est un crime. La presse a occulté le scandale de la complicité de l'ONU dans une « épuration ethnique » au Kosovo : le FNUAP, une des agences de l'ONU a distribué des kits d'avortement aux femmes kosovars réfugiées, à la demande du gouvernement serbe (Milosevic) qui trouvait que la population des Albanais du Kosovo avait une trop grande croissance. La propagande officielle a au contraire cherché à démontrer que les opérations de l'OTAN et de l'ONU là-bas avaient un but humanitaire en faveur des Kosovars !

5) Une campagne de propagande de 24 millions de francs pour la « contraception » a été lancée en début

d'année par l'État, visant la jeunesse. Parallèlement des téléfilms de propagande ont été réalisés et diffusés : ils racontent les exploits d'une héroïne de fiction pro-avortement (nommée Victoire) dans un style qui dépeint les anti-avortement de manière caricaturale ; ils sont apparemment censés faire gober la version de l'histoire du planning aux jeunes générations qui n'ont pas connu les combats des eugénistes.
Dans le même esprit, le ministère de la jeunesse et des sports (communiste) promotionne pour 4,5 millions de francs la pilule du lendemain et le PACS, au travers d'une publication *"Droits des jeunes"* diffusée à 500.000 exemplaires chez les jeunes. Un site WEB a même été créé pour 2,15 millions de francs.

La compromission, cause de défaites

Depuis les débuts de l'ère judéo-chrétienne, de véritables progrès ont modelé la civilisation occidentale, notamment par la notion nouvelle du respect de la vie humaine. Or, depuis deux siècles, cette civilisation décline et les dernières décennies voient un retour en force de la barbarie (avortement, euthanasie, massacres de civils...)
On a beaucoup parlé de l'esprit gaulois de division, de l'individualisme français, pour expliquer les défaites successives du camp pro-vie. Mais on trouve les mêmes défaites aux États-Unis, au Royaume Uni et dans tous les pays occidentaux, alors que ces caractéristiques françaises n'y sont pas prédominantes.
Ces défaites ont en réalité une autre explication, d'ordre spirituel : il s'agit de la compromission des gens de bien, ce que nous pouvons appeler le ***"syndrome de Balaam"***.
Plusieurs éléments concordants permettent de l'affirmer avec certitude :
De nombreux journaux, même d'obédience chrétienne, expriment cette volonté de compromission. S'ils osent le faire, c'est que cela correspond à l'état d'esprit d'une grande partie des croyants en France. Cela mérite quelques illustrations :

Le Pèlerin du 10/12/99 répète sans esprit critique les objectifs officiels de l'État dans sa campagne de propagande pour la contraception : enrayer les grossesses adolescentes. Ce même journal soutient *«la mise en place d'une contraception responsable»* et déplore, comme le planning, *«le manque d'information (...) à la sexualité»*. Malgré l'évidence, il dit que *«la pilule contraceptive empêche l'ovulation»* alors que son caractère abortif est avéré. Suivent un interview d'une conseillère du CLER : *«la contraception peut être un progrès...»* et des commentaires bienveillants sur la campagne de propagande à l'élaboration de laquelle des *«médecins spécialistes ont été associés»* [comme c'est rassurant !] de façon à *«transmettre la nécessité d'une contraception»*. L'éditorial expliquait déjà : *«il faudrait être bien léger pour en condamner le principe»*. On cite le Pr. Nisand, allié d'Aubry et on interview une chef de l'ACGF (Action catholique générale féminine) qui pense que *«la contraception participe à l'équilibre de vie des femmes»* et que la pilule du lendemain a le mérite d'ouvrir *«un dialogue entre une jeune fille et sa mère»*. Mais pour bien montrer sa spécificité chrétienne, Le Pèlerin insiste pour que l'on parle d'abord d'amour, ce qui est la position officielle de l'épiscopat catholique dans cette affaire.

Le journal ***La Croix*** a une position assez proche : il perpétue sans esprit critique la légende fabriquée par le planning selon laquelle *«les responsables politiques en 1975 avaient à gérer un grave problème de santé publique (le drame des avortements clandestins)»* (29/11/99) et *«avant la loi [Veil], le nombre d'avortements pratiqués était estimé à 250 000 par an»*[1] (10/01/2000). Les personnes qu'il choisit de citer viennent presque exclusivement du camp de l'adversaire : le Planning Familial, Paul Cesbron, le chef de file des tenanciers d'avortoirs (10/01/2000), Claude Sureau, partisan de l'avortement eugénique et d'un respect «relatif» de l'embryon en fonction de son âge (17/02/2000). Lorsque le gouvernement socialo-communiste décrète la distribution du Norlevo dans les écoles, La Croix salue ce grand progrès par le titre : *«Ségolène Royal donne aux infirmières les moyens d'agir»* (7/1/2000).
Les courriers des lecteurs, ceux que l'on publie, sont aussi instructifs quant à la mentalité de la population : on y découvre des «conseillères conjugales» chrétiennes qui louent la loi Veil, et qui rappellent avec fierté que le planning n'est pas le seul à faire les entretiens pré-avortement et à faire de la "planification familiale", qu'il y a aussi leurs organisations «catholiques» CLER, Couple et Famille, etc.
La décision du pape Jean-Paul II de faire cesser la compromission des évêques allemands dans le processus d'avortement est fortement critiquée dans ***La Croix*** et ***La Vie*** ; pour eux *«l'Église a déserté et trahi sa mission auprès des personnes en difficulté»*, *«il faut des centres chrétiens sur l'IVG»* et l'Église allemande a été *«injustement rabrouée»*. Car *«il ne s'agit pas pour nous de garder les mains propres mais d'aller à la rencontre des femmes d'aujourd'hui»* pour mieux témoigner [de quoi ? NDLR]. L'attitude contraire est stigmatisée comme *«légaliste»*, digne de Pilate, ou comme un *«repli vers la défense d'une identité chrétienne par un retour à "l'ordre moral"»*.
Le caractère abortif du NORLEVO est contesté par le CLER et l'AMRV (mais pas par le fabricant), sans pour autant aboutir à une conclusion certaine, mais cette presse "chrétienne" n'ose en général pas passer à l'offensive en divulguant le caractère abortif des autres pilules dites "contraceptives".

D'après un sondage CSA/ ***La Vie*** de décembre 99, seulement 51% des *"catholiques pratiquant régulièrement"* seraient en désaccord avec la délivrance à l'école de la "pilule du lendemain". Il faut dire qu'en France, une grande partie des catholiques critique l'encyclique Humanae Vitae sans l'avoir jamais étudiée. De plus les mises en garde du Vatican sur les drogues abortives ne les ont pas atteints.
On comprend mieux pourquoi en

1. alors que la démonstration est faite depuis longtemps que le chiffre maximum était de 90 000, démonstration que nous avions publiée et diffusée.

France il y a si peu d'investissement et d'action contre la barbarie ambiante, pourquoi les croyants sont dissuadés de s'impliquer dans la défense de la vie humaine.

Quelle crédibilité et quelle efficacité pouvons-nous avoir dans la lutte contre l'avortement instrumental quand nous sommes complices de l'avortement chimique déguisé derrière la contraception ? Quand nous attendons tout d'un État barbare et que nous lui livrons nos enfants pour les faire endoctriner dans ses écoles ? Quand nous sommes esclaves de l'opinion publique ? Quel genre de témoignage un croyant peut-il délivrer si, sous le prétexte de mieux communiquer, il bafoue par sa complicité avec la barbarie le message qu'il veut transmettre ?
Ce n'est pas parce que l'adversaire est barbare et qu'il s'organise qu'il obtient des victoires ; c'est parce qu'il ne trouve pas d'opposition dans les rangs de ceux qui devraient lui résister.

Comment en sortir ?

Il s'agit donc prioritairement de balayer devant notre porte, de faire en sorte que la compromission cesse dans notre camp, que les gens civilisés qui respectent la vie humaine ne soient pas en même temps, consciemment ou inconsciemment, en train de commettre ce qu'ils dénoncent.
Aujourd'hui la confusion est grande, c'est pourquoi **la première chose à faire est l'information**, faire connaître la vérité. Informez-vous et informez les autres. Il y a aujourd'hui une nouvelle opportunité : l'Internet.
Ce nouveau média est une révolution du monde de l'information : il permet un accès très rapide à des données disséminées de par le monde ainsi qu'une diffusion universelle d'informations. Contrairement aux grands médias classiques, il est presque impossible à censurer et ne demande que de faibles moyens pour être efficace et toucher potentiellement des millions de personnes. L'Internet est aujourd'hui principalement consulté par des cadres mais il est en train de devenir un outil grand-public.
De plus, un site peut être enrichi par un groupe de personnes éparpillées géographiquement, ce qui permet à des bénévoles même isolés d'apporter leur contribution sans se déplacer.

Un autre point d'entrée sur le site Internet : www.pilule.net

Le site de *La Trêve de Dieu* vient donc de démarrer (www.trdd.org) et comporte même des adresses d'accès spécialisées sur la campagne contre la chimie abortive (www.pilule.org et www.pilule.net). Ce site, modeste aujourd'hui, vise à devenir au fil des mois une référence dans ce combat, au travers d'un enrichissement constant.
Pour être connu et consulté, un site Internet doit être **référencé** dans les principaux moteurs de recherche. On doit aussi le faire connaître par de la publicité, c'est pourquoi nous avons inclus dans ce numéro une planche d'autocollants, à coller à proximité des écoles, maisons de jeunes, etc.
Le second point clef : faites-le vous-même. Nous avons tendance en France à tout attendre des "chefs" ou du clergé, puis à les regarder, les critiquer. Rien ne vaut pourtant l'initiative et l'organisation locale. Si vous pouvez contribuer, même modestement, à la mise en route de groupes de jeunes ou de moins jeunes pour des actions militantes, personne ne pourra le faire à votre place ; nous pouvons vous aider à mettre cela sur pied chez vous. Le clergé est d'abord très occupé à enseigner, et n'a pas en général beaucoup de disponibilité pour mener des actions. Les "laïcs" ont aussi en tant que croyants, une vocation à l'action ; des croyants qui se borneraient à effectuer des pèlerinages ou d'autres actions cultuelles, risquent de passer à côté de leur véritable vocation de mise en pratique.
L'influence n'est pas une question de grand nombre ; trois personnes déterminées et organisées peuvent faire un travail fantastique dans une ville, par exemple.
Le troisième point clef : les finances. Nous avons tous entendu parler de la dîme, qui consiste à donner 10% de son revenu à des oeuvres. C'est à vous de décider à quelles oeuvres vous la destinez. Sans cet argent, elles végéteront et ne produiront que peu de fruits.

Thierry LEFEVRE

NOUVELLES DE L'ACTIVITÉ JURIDIQUE

Nous avons porté plainte en diffamation lorsque *La Trêve de Dieu* était gravement insultée ou diffamée :

- contre le journal La Croix, qui nous assimilait au KGB : plainte classée suite à une "erreur de procédure" relative à l'interruption de prescription,

- contre l'émission de Tina Kiffer, où Noëlia affrontait seule une horde d'adversaires qui nous insultaient : plainte classée suite à une "erreur de procédure" relative à l'interruption de prescription,

- contre Charlie Hebdo fin 1996, où nous étions assimilés à un réseau de nazis : première instance perdue le 27/05/1998 où le droit n'est pas respecté ; appel en match nul le 05/11/1999 ou la cour d'appel refuse de nous donner droit ; nous nous sommes donc pourvus en cassation. ■

La Trêve de Dieu menacée

La Trêve de Dieu dérange un certain nombre d'officines et de groupements. Nous sommes ainsi l'objet d'attaques. Afin que vous soyez mieux à même de nous comprendre et de nous soutenir, il nous paraît important que nous vous informions sur la nature de ces attaques, qui nous obligent à nous défendre et qui mobilisent ainsi une partie de nos ressources et de notre temps.

Attaque n°1 : le dévoiement du projet Survivants

Comme vous vous en souvenez, nous avons lancé en 1997 le mouvement des Survivants à l'avortement légalisé. Vous nous avez soutenus afin qu'un tel mouvement de jeunes puisse exister sans que l'on puisse lui attacher la "mauvaise" réputation de notre association auprès de la presse. Nous avons consacré à ce projet d'avenir un gros investissement en temps et en argent, au travers de publications et de sessions de formation, et surtout en payant un salarié cadre pour travailler à son organisation.

Cependant, nous avons commis une imprudence en donnant à ce mouvement une structure trop centralisée et en faisant confiance à ce salarié : ce dernier est parti en emportant le projet et le mouvement de jeunes qui le mettait en œuvre. Déjà fin 1997 nous avions senti une dérive dans ce mouvement, que nous avons essayé de corriger : la forme devenait plus importante que le fond, c'est-à-dire que l'esprit chrétien qui devait animer les participants était rejeté au profit d'une insistance exclusive sur la forme.

Fin mars 1998, notre salarié démissionnait oralement, puis rétractait cette démission tout en ne retravaillant pas avec nous. Nous avons dû le licencier pour fautes après quelques tentatives de conciliation, puis il nous poursuit aux prud'hommes... Parallèlement il est devenu le "gourou" du mouvements des Survivants, lequel est progressivement tombé dans l'oubli et les contradictions internes : on trouve dans leurs déclarations publiques une agressivité importante à notre encontre, ainsi que des déclarations qui confirment la dérive que nous avions tenté de corriger fin 1997 :

- leur slogan "ni fachos ni cathos" est exact quant au fascisme (puisque ce dernier est dans le camp pro-avortement) mais faux en ce qui concerne le catholicisme pour la majeure partie des Survivants : cela s'apparente à un reniement que nous désapprouvons ;
- leur volonté de silence sur les contraceptions abortives convient à nos adversaires et refuse la réalité.

Or la communication ne peut fonctionner que dans la vérité, et on n'amadoue pas un adversaire en se reniant. C'est probablement la raison pour laquelle le mouvement des Survivants stagne et ne touche plus la grande presse.

L'autre raison est la perte de synergie et la destruction de la stratégie d'ensemble que nous avions conçue.

Il y eut aussi ces lettres (non signées) de deux anciens membres de l'association, adressées à nos donateurs, parlant de "scission" et appelant à soutenir une autre association en nous dénigrant. Passons.

D'autres groupes de Survivants pourraient émerger localement, avec des structures décentralisées, qui n'auraient pas un racisme anti-adultes et qui ne rechigneraient pas à capitaliser sur les expériences acquises, pour développer de nouvelles formes de contestation de la pensée eunuque et abortiste.

Attaque n°2 : une curieuse affaire de diffamation

Parallèlement à ces péripéties, un site Internet, *www.survivant.org* a vu le jour fin juin 98. Il avait été conçu quelques mois auparavant et nous avions participé indirectement à sa mise sur pied en lui trouvant les partenaires indispensables. Les animateurs de ce site n'étaient pas opposés à maintenir quelques contacts avec nous, ce qui nous a permis d'y publier des pages sur le RU486 et sur les effets abortifs de la "pilule".

Mais au printemps 99, une de nos adversaires a lancé une plainte en diffamation contre une page de ce site, où elle s'estime lésée. Curieusement une instruction a été lancée, alors que quand des pro-vie subissent des diffamations, leurs plaintes n'aboutissent nulle part, soit pour des "erreurs de procédure", soit par des jugements peu concluants qui les obligent à monter en appel, puis en cassation, etc.

Dans le cas décrit ici, la plaignante appartient à un groupuscule dont la spécialité semble être la "plainte prétexte" visant en réalité à faire dépenser de l'énergie en pure perte à ceux qu'elle vise. Un de leurs chevaux de bataille est l'«homophobie» et ils expliquent ceci dans leur petit bulletin : *"à chaque fois que quelqu'un (…) aura une attitude homophobe, nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour le traîner en justice. Si nous ne sommes pas fondés à porter plainte, nous inciterons localement ceux qui peuvent le faire. Afin d'engager le débat, nous médiatiserons chacune de ces actions. Bien-sûr au début, la loi ne prévoyant pas de délit (…), nous perdrons nos procès. Mais tôt ou tard, les tribunaux seront bien obligés de tenir compte de nos plaintes".*

Nous ne savons pas ce qu'est l'«homophobie», mais être pro-vie semble bien pire !

●

Face à toutes ces attaques, nous avons besoin de votre soutien, afin que nous puissions accomplir notre vocation, qui n'est pas d'abord de nous défendre, mais de **défendre et soutenir les artisans de paix** :

- les Sauveteurs qui sont harcelés et touchés dans leurs finances,
- les personnes qui subissent des persécutions à cause de leur courage dans la défense de la vie humaine, face à des administrations et des systèmes de plus en plus iniques.

Et de **défendre les enfants à naître** contre les avorteurs et les empoisonneurs : par exemple, la campagne contre les "contraceptions" abortives doit s'amplifier... ■

TROMPERIE SUR LA MARCHANDISE

Nota : La première partie de cet article est parue dans notre précédent bulletin et est disponible sur Internet.
Il apparaît aujourd'hui que le plus grand nombre d'avortements sont provoqués par des méthodes chimiques, en raison de l'effet abortif des pilules dites contraceptives, à l'insu de la plupart des consommatrices. De plus, une campagne mondiale de propagande vise depuis 1997 à répandre une prétendue "contraception d'urgence".

La subversion

Pour parvenir à un usage universel de ces dispositifs abortifs, alors que la plus grande partie de la population du monde a un *a priori* négatif quant à l'avortement, il a fallu mentir, beaucoup mentir, et installer des mécanismes de désinformation efficaces :

La première phase, l'infiltration : pour "faire avaler la pilule" on en a caché le caractère abortif, que l'on soupçonnait dès le début et qui s'est confirmé rapidement.

Ainsi, en 1965, une femme catholique disait : *"Dans ma tête, je me posais la question : comment ça marche ? Je sais qu'un théologien universitaire était inquiet des implications morales. La grande question était : la pilule prévient-elle la conception, ou bien détruit-elle le foetus après que la conception ait eu lieu? Personne ne le savait vraiment."*[1], ce qui ne l'empêchait pas de prendre la pilule quand même...

Le lobby eugéniste avait commencé à étouffer l'affaire : le chercheur suédois Bent Boving avait déjà fait la remarque suivante lors d'un symposium Planning Familial/ Population Council en 1959 : *"Finalement le fait d'accorder au contrôle de l'implantation l'avantage d'être considéré socialement comme une prévention de la conception plutôt que comme la destruction d'une grossesse établie, c'est tout simplement une habitude de langage prudente"*[2].

En effet, à cette époque (1964), le Population Council était conscient que l'acceptation ou le rejet de leurs produits dépendrait de leur caractère abortif ou non.

En 1969, le Comité Consultatif de la FDA (États-Unis), dirigé par le docteur Philip Corfman a émis le rapport suivant sur l'utilisation de la "pilule" : *"Le deuxième effet majeur est sur l'endomètre. Les progestatifs agissent comme anti-oestrogènes, provoquant une altération dans les glandes de l'endomètre, et comme progestatifs en causant des réactions pseudodéciduelles. Ces deux effets affectent la capacité de l'endomètre à participer au processus de l'implantation."*[3].

Comme tout rapport scientifique, celui-ci et les autres ne furent pas très accessible au grand public. Il y a eu aussi des livres publiés sur les effets secondaires sur les femmes : ils sont en général accablants et mettent en cause l'industrie pharmaceutique, peu encline à voir diminuer sa clientèle. Parmi ces livres, le "Dossier hormones"[4] de B. et G. Seaman est remarquable : les auteurs, pourtant de mentalité féministo-eugéniste, analysent les faits ; ce livre, publié en 1977 aux Etats-Unis, sort en France en 1982, traduit, entre autres, par Maya Surduts, qui réapparaît plus tard dans la CADAC (groupe extrémiste anti-Sauvetage) qui cherche aujourd'hui à promotionner la "pilule".

On aurait tort de penser que la communication sur les dangers et le caractère abortifs des contraceptifs hormonaux a été mal faite. La réalité est plus dérangeante : le public ne souhaitait de toute manière pas trop en savoir : à court terme, la contraception chimique permettait aux femmes de mieux planifier leur vie professionnelle, familiale, dans un contexte de dévalorisation des familles et de pressions fiscales et sociales toujours croissantes. Cette nouvelle technique permettait aussi de vulgariser la révolution sexuelle, vendue comme une libération de tabous oppressants et injustes.

La seconde phase, la consolidation, consiste à changer le sens des mots pour renforcer l'ignorance de la réalité. D'abord on cherche à tromper quant à la nature humaine de l'embryon. L'académie américaine de gynécologie invente une nouvelle définition de la "conception" en 1965 : *"La conception est l'implantation de l'ovule fécondée".*

Il s'ensuivit une nouvelle définition du mot "avortement" : faire mourir l'embryon après son implantation, assimilant ainsi l'avortement au phénomène mécanique d'arrachement de l'utérus et non plus à l'incrimination pénale et morale. La réclame du lobby de la "contraception d'urgence" dit bien : *"L'usage de la contraception d'urgence ne cause pas un avortement. En fait, la contraception d'urgence prévient la grossesse et donc réduit le besoin d'avortements provoqués. La science médicale définit le début de la grossesse comme l'implantation d'un oeuf fécondé dans la muqueuse de l'utérus de la femme. L'implantation a lieu cinq à sept jours après la fécondation. La contraception d'urgence travaille avant l'implantation et*

1. *L'incroyable histoire de la pilule*, Bernard Asbell, Édition°1, 1996, p.208
2. Bent Boving, "Les mécanismes d'implantation", in *Les mécanismes concernés par la conception*, éd. C.G.Hartman, (NY: Pergamon Press, 1963), 386
3. Advisory Committee on Obstetrics and Gynecology, Food and Drug Administration, 1969, *Second Report on the Oral Contraceptives*, app.4, "Report of the Task Force on Biologic Effects", Philip Corfman, président.
4. *De la contraception à la ménopause, DOSSIER HORMONES*, Barbara et Gideon Seaman, traduction : Maya Surduts et Isabelle Vellay, révision et adaptation : Catherine Sokolsky, Editions de l'Impatient, 1982, 1983, 1984. Titre original américain : *Women and the crisis in sex hormones*, 1977.

non après que la femme soit déjà enceinte."[5]

Baulieu, le très médiatique promoteur du RU486 — qu'il n'a jamais inventé, n'en déplaise à ses courtisans — fait la promotion des drogues abortives préimplantatoires avec le même argument, alors qu'il a reconnu que l'embryon est un être humain dès la fécondation (procès Nathanson/ Baulieu 1992).

Les États occidentaux ont donc légiféré dans un flou entretenu[6] : c'est ainsi que le stérilet et les pilules aux hormones ont été classifiés dans les moyens "anticonceptionnels".

D'autres subversions de langage sont aussi opérées par le même complexe eugénisto-industriel visant les pays du Tiers-Monde opposés à l'avortement : au Bangladesh on parle d'*extraction* ou de *régulation menstruelle* : le mot *avortement* déclencherait la répression, les mots de remplacement, maniés avec art, donnent le change.

La troisième phase, le déploiement, consiste à aller encore plus loin et à décaler le sens des mots encore d'un cran, jusqu'à en inverser le sens : appeler l'*avortement, contraception*, et *l'eugénisme, bioéthique*. Pour cela on présente l'avortement comme un moyen de sauver des vies. L'OMS calcule des chiffres fantaisistes de femmes mortes des suites d'avortements clandestins (ils viennent de passer de 200 000 à 80 000 femmes / an dans le monde de façon inexplicable)[7] puisque par définition ce qui est clandestin est impossible à comptabiliser. Par contraste on accuse les provie d'être des tueurs d'avorteurs (à qui profitent ces crimes, sinon au lobby pro-avortement ?).

C'est aussi le sens de la campagne actuelle en faveur des drogues massivement abortives (pilules à faible dosage, RU486, Tétragynon, Preven, etc...), sous prétexte de diminution des doses donc des effets secondaires, conjointement à la construction médiatique du rideau de fumée des *"manipulations génétiques"*, que la presse représente toujours comme dangereuses si un hypothétique méchant dictateur botté (*eugéniste* car le mot est grillé) s'en servait. On cherche à cacher ainsi le véritable eugénisme contemporain qui s'exprime dans les brutales manoeuvres dépopulationnistes dans le Tiers-Monde et dans l'exploitation grandissante des très jeunes humains : fabrication de cellules, de vaccins, de sérums, d'organes pour greffes, expériences de greffons humains sur des animaux et réciproquement, tests d'efficacité de chimies ou de vaccins contre des maladies inoculées ou test d'armes chimiques ou biologiques pour développer des "armes ethniques" ; aujourd'hui, il est moins coûteux (vente interdite, cession gratuite) d'utiliser un embryon humain[8], ou un foetus, ou un enfant avorté par césarienne à huit mois, pour faire ces expériences répugnantes (civiles et militaires, qui n'ont d'équivalent dans l'histoire que les "expériences" de Mengele/ Von Vershuer, Clauberg, Ishi, etc.), que d'utiliser des singes ou des rats, de plus en plus protégés par leurs amis les écologistes. Mais on vous certifiera qu'on ne cherche pas à fabriquer des enfants blonds aux yeux bleus[9]. Par contre on sait très bien sélectionner à tour de bras les enfants à réimplanter en FIVETE : malheur à celui qui a un gène suspect, il finira dans un labo ou bien dans les égouts !

L'enjeu véritable

La révolution sexuelle, inventée conjointement et séparément par les eugénistes de la mouvance Sanger (aujourd'hui représentée par le Planning Familial) et par les révolutionnaires d'origine marxiste (Wilhelm Reich, Gramsci, représentés aujourd'hui en France par les gauchisto-communistes, au pouvoir), est un outil de changement des valeurs et des comportements extrêmement puissant. En amenant la population à se corrompre par des pratiques malsaines, on en fait un peuple immoral, incapable de lutter contre une injustice : quand on est "mouillé", on ne peut plus protester, car on est dans le fond complice, on se déjugerait.

Parallèlement, la promotion du chômage et de la misère matérielle par l'exploitation à grande échelle de la société par l'État (taxes et prélèvements abusifs), affaiblit les capacités de réaction de la population et augmente la pression qu'elle subit.

L'ingénierie sociale est alors possible sur cette "masse" anesthésiée et conditionnée afin de tenter de réaliser de grandes utopies : il est en effet nécessaire pour que celles-ci se réalisent que la nature humaine change et qu'une évolution (au sens darwinien) de l'homme se produise. Ces utopies sont eugénistes et élitistes ; malgré leurs propagandes, elles ne visent pas le bien commun mais l'intérêt de castes au pouvoir, qui estiment que la plus grande partie des populations est inférieure et devrait avoir un rang égal à celui des animaux.

Ces politiques sont totalement irréalistes sur le long terme et absurdes (si l'on considérait que leurs promoteurs soient sincères), ce qui ne les empêche pas de les mettre en oeuvre avec beaucoup de zèle et de faire beaucoup de dégâts. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les politiques d'avortements forcés (Chine), de stérilisation masquée (Philippines, Inde, Mexique, Pérou, etc...),

5. sur l'Internet : http://opr.princeton.edu/ec/ecabt.htm.
6. Baulieu lui-même décrit ce flou : *"On doit constater que, entre la loi Neuwirth, qui porte sur la contraception, et la loi Veil, sur l'interruption volontaire de grossesse, l'arsenal réglementaire méconnaît la période intermédiaire allant de l'ovulation jusqu'au diagnostic positif de grossesse, en passant par la préparation de l'endomètre et le début de l'implantation"*, in Le Quotidien du Médecin, 30/10/1998.
7. c.f. même communiqué de presse OMS.
8. Nous n'inventons malheureusement rien car cela se trouve dans la presse ordinaire : le Monde du 7/11/98 relate les premiers résultats d'une recherche américaine : "Ces chercheurs révèlent (...) avoir réussi à isoler et à mettre en culture des cellules embryonnaires humaines capables, naturellement, de se transformer et de se multiplier de manière infinie en laboratoire et susceptibles de donner naissance aux différents tissus composant l'organisme humain. (...) On a également découvert que l'introduction dans les cellules humaines cultivées ex vivo d'un gène provenant d'un virus cancérigène -- le virus SV40 -- leur conférait un potentiel illimité de division. Cela a permis la création de lignées de cellules provenant de certains organes : foie, rein, cartilage... De telles lignées de cellules différenciées sont d'un grand intérêt pour la recherche en pharmacologie cellulaire. Dans le domaine industriel, elles peuvent parfois remplacer les modèles animaux. (...) L'équipe américaine explique (...) avoir (...) réussi à créer ex vivo cinq lignées de cellules ES humaines [pour Embryonic Stem cells, cellules de souche embryonnaires], à partir de trente-six embryons "frais" ou conservés par congélation, et conçus dans tous les cas par fécondation in vitro"
9. ce qui est vrai car on ne sait pas encore très bien le faire, mais il s'agit là d'un plastron : on rappelle les horreurs nazies et on

L'UNICEF, qui utilise des photos de ce style pour lever des fonds, est une agence de l'ONU et collabore avec le FNUAP dans la mise en place de politiques d'avortement et de contraception. Nota: la mort et non la vie, réduit au silence.

d'avortements déguisés en contraception (partout), avec le soutien financier et logistique de l'ONU par ses différentes branches : le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS.

Les premières victimes sont les enfants et les femmes. La cible visée est l'institution familiale, afin notamment de l'empêcher d'exercer un rôle de contre-pouvoir face à l'hégémonisme de l'État et de l'ONU. C'est pourquoi on retrouve les marxistes de tous poils dont le dieu est la toute-puissance de l'État.

A côté de ce mobile politique, on trouve un mobile religieux masqué. La volonté de faire avorter, donc de tuer des êtres humains, est essentielle dans bon nombre de paganismes et dans la sorcellerie : le sacrifice, surtout humain, permet d'acquérir des "pouvoirs".

Une des activités et des sources de revenus importantes de la sorcellerie est d'ailleurs depuis l'antiquité la confection de philtres abortifs (le mot "pharmacie" vient du grec *"pharmakeia"* qui signifie "sorcellerie").[10]

Il est donc naturel que les promoteurs de l'avortement et de l'eugénisme aient une affinité avec le New-Age (renouveau contemporain des paganismes) et la sorcellerie. On retrouve dans leurs façon de procéder un certain nombre de constantes propre à l'alchimie, qui en est la principale branche occidentale :

- le remplacement de la science par la superstition et des bricolages dangereux et peu scientifiques, incluant des éléments spirituels (sacrifices d'enfants), L'ONU s'inscrit de façon de plus en plus ouverte dans cette promotion de la superstition : sa promotion de la *"charte de la terre"* manifeste son panthéisme matérialiste, adorateur de Gaïa la terre-mère, en opposition avec tous les monothéismes. L'intérêt des êtres humains n'est pas au centre des préoccupations, mais bien plutôt celui d'une "divinité" terre, pour laquelle ils ne seraient qu'une menace ; il faut donc qu'ils ne se développent pas trop, d'où le concept de "développement soutenable" (pour Gaïa) et la promotion de l'eugénisme et de la dépopulation.
- la recherche d'une pierre philosophale : celle qui transformerait l'humanité "brute" d'aujourd'hui en une humanité "supérieure", qui aussi résoudrait le [faux] problème de la surpopulation ; ainsi les eugénistes rêvent de stérilisants peu chers et très efficaces, ils cherchent dans cette optique à placer les prétendus contraceptifs au Tiers-Monde, en expliquant qu'ils vont se transformer en or, celui d'un développement économique induit par une baisse de fécondité (ce qui est une absurdité économique !),
- l'escroquerie : la tromperie sur la marchandise et la paresse des alchimistes ; en effet *"le mobile le plus courant des alchimistes n'est autre (...) que l'inaptitude à gagner leur vie comme tout le monde et le désir de subsister autrement que par l'agriculture, le commerce ou l'artisanat. (...) Ils préfèrent s'enrichir tout de suite par un moyen surnaturel comme l'alchimie"*[11] . N'est-ce pas une bonne description des Sanger, Pincus, et autres apprentis-sorciers ? Y-a-t-il un moyen plus déloyal de faire face à la concurrence de pays émergents que de les éliminer physiquement ?

Que faire ?

Aucune femme en France ne s'est-elle sentie flouée, trompée, manipulée après avoir utilisé la contraception chimique de bonne foi, croyant sincèrement n'avoir pas commis d'avortement ? N'y aurait-il pas matière à des poursuites pour tromperie sur la marchandise, empoisonnement, etc. ? Les parents dont une fille est empoisonnée par la "pilule" considèrent-ils sa perte comme un léger pourcentage ?

Si le boycott n'est pas légal en France, la pression sur les fabricants peut néanmoins exister : Roussel-Uclaf y a été sensible.

La vérité est une puissance qui peut faire changer beaucoup de choses, qui finira par s'imposer, même s'il est difficile de communiquer ce message, dans la mesure où une grande partie du public ne souhaite pas l'entendre.

Mais nous ne sommes pas là pour raconter des fables pour faire plaisir à nos contemporains.

Thierry LEFEVRE

s'en affirme farouche opposant pour mieux en récupérer l'esprit.

10. On retrouve par exemple cette collusion dans l'affaire des poisons qui éclata pendant le règne de Louis XIV et qui mit en lumière des pratiques mélangées de sorcellerie, de sacrifices humains, de divination, d'alchimie, d'avortements et d'empoisonnements, touchant la haute société de l'époque (dont Mme de Montespan, favorite du roi) ; à l'époque le roi protégea ses amis et ne laissa la justice frapper que les autres, dont les exécutants. Parmi ces derniers, "la Voisin", sorcière et avorteuse de plus de 2500 enfants ; "la Filastre" qui égorgea de ses propres enfants en sacrifice ; Guibourg, Cotton et autres prêtres dévoyés.

11. Ibn Khaldûn, *Discours sur l'histoire universelle*, 1377. Il est vrai que les alchimistes ont comme une affinité avec la fausse monnaie.

BROCHURES et MATÉRIELS

BU0001

M., Mme, Mlle : (remplissez au verso) passe commande de :

❒ . . . . . ex. de **Ma liberté... sa vie !** à 20F. pièce,
❒ . . . . . ex. de **La connexion eugéniste** à 35F. pièce,
❒ . . . . . ex. de **Itinéraire d'un objecteur de conscience** à 20F. pièce,
❒ . . . . . ex. de **Le Sauvetage, une vocation** à 20F. pièce,
❒ . . . . . la collection de **quatre brochures** pour 85F.,
❒ . . . . . pin's des **petits pieds** pour 15F. pièce.

Bulletin de **La Trêve de Dieu**. L'abonnement est distinct de l'adhédion à l'association. Directeur de la publication :
Thierry Lefèvre.
Dépôt légal : à parution.
Imprimerie :Mollet & Fils, Rueil-Malmaison.

Nota : 50% de vos don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite d'un total de dons de 6% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé automatiquement pour votre déclaration de revenus.

Comité de Défense des Sauveteurs

La cour de cassation a cassé en avril 98 l'arrêt de la cour d'appel de Chambéry. Ce dernier relaxait les Sauveteurs parce que les avortements qu'ils avaient entravés n'étaient pas légaux.
Sans contester l'illégalité des avortements qui étaient commis dans le "centre d'orthogénie" de l'hôpital d'Annecy, la cour de Cassation a expliqué que :
"la preuve du respect des exigences des articles L.162-1 et suivants du Code de la santé publique [la loi Veil-Pelletier, NDLR] n'est pas une condition du délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse",
ce qui est totalement illogique puisqu'on ne peut même pas parler d'«*interruptions volontaires de grossesses*» car ce dernier vocable ne peut s'appliquer qu'à des avortements légaux. Mais nous ne sommes plus dans un État de droit ; contester cet arrêt de la Cour de Cassation devant la Cour Européenne aurait demandé un investissement de l'ordre de 50 000 F, sans garantie de succès non plus.

Années	Dépenses	Recettes CDS
1993-97	669842	263880
1998	58316	82790
1999	56021	5260
2000	23124	483
TOTAUX	**807303**	**352413**

Le fait est que cette cassation a été officialisée par la cour d'appel de Lyon en décembre 1999, et que les condamnations qui en résultent sont maintenant exécutoires ; ainsi, c'est autour de 150 000 F que l'État et les adversaires "parties civiles" vont ponctionner cette année aux Sauveteurs concernés. **Ils ont besoin de votre aide.**
Nous avons dû établir des critères de priorité pour décerner l'aide que pourtant tous méritent, car nous ne pouvons plus donner au-delà de ce que nous avons reçu. Nous aimerions que tous les Sauveteurs, même ceux que nous n'avons pu soutenir jusqu'ici, puissent recevoir un encouragement. ■

Liberté, égalité, fraternité

Beaucoup ont été choqués par la visite récente de dictateurs communistes (Chinois et Vietnamien) au chef de l'État français. On connaît en effet la brutalité du régime communiste chinois qui pratique l'avortement forcé, l'anthropophagie, l'infanticide, etc. Mais ces visites illustrent en fait la communion d'esprit entre ces barbaries et la religion de l'État français (l'humanisme athée) qui est devenue très intolérante et a anéanti de fait la devise de la république : "liberté, égalité, fraternité" sont devenues obsolètes. On commence à parler de la France comme d'une **«barbarie développée»**.

Nous ne vivons en effet déjà plus sous un régime de **liberté**. La liberté d'expression et de manifestation ont disparu depuis la loi Neïertz : l'entrave à l'avortement est devenue un délit, alors que l'entrave à un dépôt de carburants est presque respectable. La liberté d'information est elle aussi réduite dans la mesure où les grands médias, massivement sous le contrôle ou l'influence de l'État, et principalement composés de journalistes favorables à nos adversaires, refusent de relayer notre message, sauf quand ils peuvent s'en servir pour nous ridiculiser.
Par ailleurs, l'ingérence de l'État dans tous les domaines de la vie (familles, écoles, santé, églises, associations, entreprises...) doublée d'une fiscalité confiscatoire, a tendance à inhiber toute résistance.

L'**égalité** devant la loi ne semble plus établie : c'est le règne du *"deux poids, deux mesures"*, que nous avons suffisamment commenté dans ce bulletin.

Il n'y a pas de **fraternité** entre ceux qui défendent la vie humaine et ceux qui la méprisent. Rester solidaires de ces derniers s'apparente de plus en plus à de la trahison ; il ne reste qu'un rapport d'homme civilisé à sauvage barbare.
Cela a plusieurs conséquences pratiques : le système de sécurité sociale a changé de finalité. Il sert maintenant à financer l'avortement, la "contraception" abortive et les manipulations d'embryons humains (au travers des FIV). Le système de retraites actuel mène au paradoxe suivant : les enfants de ceux qui les ont laissé vivre vont payer la retraite de ceux qui ont tué les leurs !
Mais ce système devrait logiquement s'écrouler entre 2006 et 2010 à cause du poids croissant des cotisations retraites et maladie.

Nous sommes donc devenus une minorité persécutée. Il est important que nous en prenions conscience afin de survivre, d'agir et de reconquérir le terrain. Cela passe par de nouvelles formes de solidarité qui n'ont plus rien à voir avec la solidarité nationale ; et par de nouvelles formes de dissidence et d'organisation. ■

M., Mme, Mlle : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Ville : .....
Année de naissance : .....
Profession : .....
Tél. / fax : ..... Email : .....

Date et signature : .....

Talon à renvoyer à ***La Trêve de Dieu****, BP 167, 92805 Puteaux CEDEX* BU0001

❒ Déclare **adhérer** à *La Trêve de Dieu*,
adhérent : 50 F. membre actif : 150 F.
bienfaiteur à partir de 1000 F.
❒ **Soutient** l'association : don ..... F.
❒ **Soutient** les Sauveteurs poursuivis par l'État français : don ..... F.